



## APPEL A PROJETS

### Chantiers jeunes

*Pas à pas, s'épanouir en famille(s)*

Le dossier doit être retourné avant le **31 janvier 2023**, complet, à l'adresse : [partenairesactionsociale@caf47.caf.fr](mailto:partenairesactionsociale@caf47.caf.fr)

#### Un appel à projets, pourquoi ?

Dans le cadre du développement des loisirs de proximité tout au long de l'année, la caisse d'Allocations familiales du Lot et Garonne (Caf 47) a prévu de soutenir les projets de loisirs des jeunes.

Pour ce faire, des aides aux organisateurs de « Chantiers Jeunes » peuvent être attribuées, sur les fonds propres de la Caf 47. Il s'agit de soutenir financièrement des chantiers visant à responsabiliser les jeunes en leur permettant de participer à des actions innovantes, éducatives et citoyennes et de favoriser le développement d'une citoyenneté active.

**Objectif :** Permettre aux jeunes de 11 à 20 ans, d'accéder à des activités culturelles, civiques, sportives et en contrepartie d'une prise en charge éducative pendant les vacances scolaires.

**Rappel :** L'octroi de financement de la Caf pour la réalisation d'un chantier jeunes ne vaut en aucun cas déclaration de cette action auprès des services de l'Etat. Pour rappel, l'organisateur, personne morale ou physique, porte la responsabilité de l'accueil. L'organisateur doit garantir la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis sur la période. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour étudier les possibilités de déclaration des chantiers jeunes que vous organisez.

Les chantiers jeunes ne rentrent pas obligatoirement dans le cadre d'une déclaration en tant qu'accueil collectif de mineurs (ACM) déclaré auprès de le SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, mais leur organisation doit chercher à respecter ce cadre réglementaire. *Nous vous invitons à prendre contact avec la SDJES dès le dépôt du dossier, la démarche devant être finalisée au moins 2 mois avant la date de début du chantier. A compter de 2023, pour les chantiers jeunes qui ne seraient pas organisés dans le cadre d'une déclaration d'accueil collectif de mineurs validée par le SDJES, la Caf financera un maximum de 3 chantiers par organisateur.*

## **Critères d'éligibilité :**

### **1. Les bénéficiaires**

Les projets de chantiers jeunes concernent les **tranches d'âges 11/20 ans**.

Le nombre de participants par chantier doit être significatif (objectif : 8 jeunes minimums par chantier)

### **2. Nature du projet**

L'objectif de ce dispositif est de promouvoir au cours des différentes vacances scolaires un accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi qu'une prise en charge éducative.

Les chantiers proposés doivent répondre à toute situation éducative qui aboutit à la réalisation d'une action d'utilité sociale au profit d'un tiers :

- Construire, aménager, embellir...
- S'impliquer dans des manifestations locales (concerts, repas de quartier, festivals...)
- Accompagner ponctuellement une action d'une association à but humanitaire

***Sont exclus les projets de départs autonomes, séjours à l'étranger à but purement touristique ou actions dont la finalité est la simple consommation de loisirs.***

**Ce dispositif n'a pas vocation à soutenir les accueils de loisirs sans hébergement dans le cadre de leur activité habituelle. Il doit s'agir d'une action spécifique.**

### **3. Critères de recevabilité du projet**

La Caf 47 financera en priorité des projets répondant aux critères suivants :

- Projets s'adressant en priorité aux jeunes en difficultés, et visant la mixité sociale et garçons/filles
- Projets bénéficiant à des groupes d'enfants différents
- Inscription des actions dans un projet global annuel, sur des finalités pédagogiques et éducatives et dans un réseau de partenaires
- Participation des jeunes à l'élaboration des projets
- Implication des familles
- Autorisation parentale demandée
- Budget prévisionnel équilibré et cohérent
- Qualité de l'encadrement et respect des normes propres aux activités
- Respect de l'environnement
- Ancrage local du porteur de projet, complémentarité et cohérence des actions au plan local avec les actions existantes, notamment celles de la politique de la ville.
- Travail continu toute l'année auprès du public jeune du territoire

La durée du chantier doit être au minimum d'une semaine.

## **Financement :**

### **1. Nature de l'aide**

Cette aide est octroyée de façon non automatique tant dans son principe que dans son montant.

Il ne s'agit en aucun cas d'une aide au fonctionnement mais d'une **aide ponctuelle sur projet**.

### **2. Montant de l'aide**

Le nombre de financements par an et par porteur de projet est déterminé en fonction du nombre de demandes et des crédits inscrits chaque année au budget d'action sociale. Le montant de l'aide accordée par la Caf est de **1 500 € (forfait) par groupe de jeunes**.

Le nombre de chantiers financés par porteur n'est pas limitatif, à condition de renouveler les jeunes participants

### **3. Demande de financement**

Le dossier de demande de subvention suivant doit être complété et retourné par voie électronique à l'adresse suivante avant le démarrage des chantiers jeunes : [partenairesactionsociale@caf47.caf.fr](mailto:partenairesactionsociale@caf47.caf.fr)

**AR Prefecture**

047-200068948-20230118-DEC\_006\_2023-AU  
Reçu le 19/01/2023

# **DEMANDE DE SUBVENTION**

## **Chantiers jeunes 2023**

## Présentation de votre structure

### Nom de l'association ou de la collectivité :

**Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE**  
**10 place Aristide Briand, centre Haussmann**  
**47600 Nérac**

### Identification du responsable de l'association (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts ou de la collectivité

Nom : **LORENZELLI** Prénom : **Alain**

Fonction : **Président**

Téléphone : **05/53/97/55/97** Courriel : **contact@albretcommunaute.fr**

### Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom : **JANCOVEK** Prénom : **Joël**

Fonction : **Coordonnateur enfance-jeunesse**

Téléphone : **06/83/97/52/15** Courriel : **jojancovek@albretcommunaute.fr**

### Partenariats autour de l'action :

**Albret Communauté et communes de la CCAC**

## Description de l'action

### Personne chargée de l'action :

Nom : **JANCOVEK** Prénom : **Joël**

Téléphone : **06/83/97/52/15** Courriel : **jojancovek@albretcommunaute.fr**

### Présentation de l'action :

Nombre de chantiers pour lesquels vous sollicitez le financement : 8

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Date de début de l'action

04/2023

Date de fin de l'action

11/2023

*Veillez préciser les dates des différents chantiers et leur encadrement dans l'annexe 1.*

### Description de l'action menée :

Quels sont les objectifs de l'action ?

**Valoriser l'image des jeunes à travers des actions solidaires et constructives**  
**Sensibiliser les jeunes au monde du travail**  
**Développer l'autonomie et la coopération**  
**Améliorer et consolider la citoyenneté et l'éco-citoyenneté**

Quel en est le contenu ?

**Peinture mobilier urbain**  
**Ateliers informatique intergénérationnel**  
**Entretien d'un espace pour les jeunes**  
**Randonnées écocitoyennes**  
**Création d'un espace pour pâturage**

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ?

### **Le territoire de l'Albret Communauté**

Quelle est la date (ou les dates) de mise en œuvre des chantiers prévus ?

**Du mois d'avril à novembre 2023**

Quelle est la durée prévue de l'action ?

**5 demi-journées par chantier**

Comment envisagez-vous la participation des parents ?

**Les parents participent seulement à la présentation des chantiers jeunes.**

Une autorisation parentale est-elle sollicitée ?

**Un dossier est transmis pour toutes les démarches administratives.**

Public visé :

Quels en sont les public(s) ciblé(s) ?

**Le public adolescent de 11 à 17 ans**

Combien de personnes bénéficiaires ?

**24 adolescents**

Quelles sont les modalités d'inscription ? Un dossier d'inscription est-il complété par le jeune ?

**Le dossier doit être retourné avant l'ouverture du chantier.**

Comment sélectionnez-vous les jeunes participants ?

**On favorise les nouveaux Inscrits et pour les anciens, on sélectionne par rapport à l'ordre d'arrivée des dossiers.**

Comment vous assurez vous de la mixité au sein des groupes ?

**En général la mixité se fait naturellement, nous pouvons intervenir au cours de la semaine pour changer les jeunes de chantier pour se confronter à des difficultés inévitables au travail.**

Avez-vous une attention particulière pour les enfants porteurs de handicap ?

**Nous n'avons jamais eu de demande par contre des collègues ont suivi la formation SDJES avec l'association TOM ENFANTPHARE.**

Les jeunes bénéficient-ils d'une bourse ou d'une autre rétribution pour ces chantiers ?  
Si oui, merci de préciser.

**Non, des animations sont programmées les après-midis.**

Encadrement

De quelle qualification disposent les encadrants ?

**BPJEPS, BAFD**

Quel taux d'encadrement avez-vous retenu ?

**1 pour 8**

Les chantiers jeunes vont-ils être organisés dans le cadre d'une déclaration en tant qu'accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ?

Oui

Non

Si non, justifier : .....

Pour plus de renseignements : [sdjes47-jeunesse-sport-vieasso@ac-bordeaux.fr](mailto:sdjes47-jeunesse-sport-vieasso@ac-bordeaux.fr)

### Evaluation

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action ?

**Le nombre de participants**

**L'assiduité**

**La mixité**

**La qualité du travail réalisé**

**Le retour des administrés**

**Les demandes croissantes des communes**

Veuillez indiquer les informations complémentaires qui vous sembleraient pertinentes :

**Nous travaillons en collaboration avec les services d'Albret Communauté et les communes du territoire.**

## Budget prévisionnel de l'action

CHARGES		PRODUITS	
<b>I- Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I- Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60- Achat</b>		<b>70- ventes de produits finis</b>	
Prestation de services	2000	Prestations de services	
Achats matières et fournitures	2520	Marchandises	
Autres fournitures		<b>74- Subventions d'exploitations</b>	
<b>61- services extérieurs</b>		Etat	
Locations mobilières (minibus)	800		
Entretiens et réparation			
Assurance	120	Région(s)	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Départements	
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	200	Commune(s)	800
Déplacements, missions	440		
Services bancaires			
<b>63- Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôt et taxes sur rémunération		CAF 47	12 000
Autres impôt et taxes			
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds Européens	
Rémunération de personnel (21€ x 320 heures)	6720	CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnels			
<b>65- Autres charges de gestion courantes</b>		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		<b>76- Produits financiers</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 Dotations aux amortissements</b>		<b>78- Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	
<b>II- Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>II- Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>Total des Charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>86- emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contribution volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>12 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 800</b>

## Pièces justificatives à transmettre

### I.1 – Associations – Mutuelles – Comités d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la demande	
<b>Existence légale</b>	Numéro SIREN/SIRET  Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture  Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles  Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf, l'attestation signée du bénéficiaire suffit
<b>Vocation</b>	Statuts	
<b>Destinataire du paiement</b>	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur	
<b>Capacité du contractant</b>	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau	
<b>Pérennité</b>	Compte de résultat et bilan (ou éléments du bilan) relatifs à l'année précédant la demande	

### I.2 – Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la demande	
<b>Existence légale</b>	Numéro SIREN/SIRET  Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU / SIVOM / EPCI et détaillant le champ de compétence	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf, l'attestation signée du bénéficiaire suffit
<b>Vocation</b>	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant le champ de compétence)	
<b>Destinataire du paiement</b>	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur	

### I.3 – Entreprises- Groupements d'entreprises- Sociétés

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires à l'examen de la demande	
<b>Existence légale</b>	Extrait K bis du registre du commerce datant de moins de trois mois	
	Numéro SIREN/SIRET	Si ces documents ont déjà été transmis à la caf, l'attestation signée du bénéficiaire suffit
<b>Vocation</b>	Statuts	
<b>Destinataire du paiement</b>	Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du promoteur	
<b>Pérennité</b>	Compte de résultat et bilan (ou éléments du bilan) relatifs à l'année précédant la demande	

# Attestation sur l'honneur

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association ou de la collectivité, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.**

Je soussigné, Alain LORENZELLI

- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Atteste être en conformité avec les obligations légales, sociales et réglementaires,
- Atteste du non-changement de l'existence légale, des statuts et des coordonnées bancaires de l'établissement public

Pour les associations :

- déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31/12/2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-312 du 12 avril relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifié par l'article 12 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Fait, le 18 JAN. 2023 à Nérac

Signature  
ALAIN LORENZELLI  
PRESIDENT



*Veillez compléter le document en indiquant simplement la qualité de la personne signataire, ayant compétence pour attester l'exactitude des informations transmises*



**AR Prefecture**

047-200068948-20230118-DEC\_006\_2023-AU  
Reçu le 19/01/2023

# **L'EVALUATION**

## **Chantiers jeunes 2023**

## RAPPORT D'ACTIVITES

***Tout document d'évaluation non retourné ou incomplet pourra conduire au non-versement de l'aide.***

**Ces éléments sont à fournir au plus tard dans les deux mois qui suivent l'opération pour les chantiers réalisés de janvier à août.**

**Le plus rapidement possible et au plus tard le 15 novembre pour les chantiers réalisés durant les vacances de Toussaint.**

**Pour les chantiers réalisés durant les vacances de Noël, l'organisateur de chantiers jeunes devra attester de l'inscription d'un nombre suffisant de jeunes (liste des inscrits, ...) au plus tard le 30 novembre.**

**Nombre de chantiers menés :**

## Bilan qualitatif de l'action

*Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? :*

.....  
.....  
.....  
.....

*Veillez décrire précisément l'action menée :*

.....  
.....  
.....  
.....

*Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics ciblés) ?*

.....  
.....  
.....

*Quels sont les effets observés lors de ces chantiers ?*

.....  
.....  
.....

*Quels indicateurs d'évaluation de l'action avez-vous utilisés ?*

.....  
.....  
.....

*Veillez indiquer les autres informations qui vous sembleraient pertinentes :*

.....  
.....  
.....  
.....

*Les chantiers jeunes ont-ils été organisés dans le cadre d'une déclaration d'accueil collectif de mineurs (ACM) auprès du SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports : ..... (oui/non)*

*Si non, justifier :* .....

# Bilan quantitatif

## Pour l'action

	Nom	Fonction ou Qualité
Accompagnateurs		
Responsables de l'encadrement et du suivi		

Dates de l'action	
Lieux	
Nombre de jeunes	

## Pour les bénéficiaires

	11/13 ans	14/20 ans
Nombre de filles		
Nombres de garçons		

*Merci de conserver la liste des jeunes, elle pourra vous être demandée en cas de contrôle*

Provenance géographique des jeunes (communes – quartiers)	
---	--

## Etat récapitulatif de dépenses

CHARGES		PRODUITS	
<b>I- Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I- Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60- Achat</b>		<b>70- ventes de produits finis</b>	
Prestation de services		Prestations de services	
Achats matières et fournitures		Marchandises	
Autres fournitures		<b>74- Subventions d'exploitations</b>	
<b>61- services extérieurs</b>		Etat	
Locations mobilières			
Autres		Région(s)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Départements	
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Commune(s)	
Déplacements, missions			
Services bancaires			
<b>63- Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôt et taxes sur rémunération			
Autres impôt et taxes			
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds Européens	
Rémunération de personnel		CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnels			
<b>65- Autres charges de gestion courantes</b>		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		<b>76- Produits financiers</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 Dotations aux amortissements</b>		<b>78- Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	
<b>II- Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>II- Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>Total des Charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>86- emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contribution volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Veuillez compléter ce document en indiquant la qualité de la personne signataire, ayant compétence pour attester l'exactitude des informations transmises.

## Description des écarts entre le projet prévisionnel et le projet réel

Quelles ont été les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'action ?

.....  
.....  
.....

Quelles ont été les adaptations nécessaires pour la mise en œuvre de l'action ?

.....  
.....  
.....

Veillez indiquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action :

.....  
.....  
.....

Avez-vous des observations complémentaires ?

.....  
.....  
.....